

Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire

FAVORISER LA RÉSILIENCE TERRITORIALE AVEC L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Avec notamment des zooms sur :

- la démarche globale de la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise (CATL),
- Tera, un projet résilient global en Nouvelle Aquitaine.

Et deux interviews de :

- **Timothée Duverger**, maître de conférence associé à Sciences-Po Bordeaux,
- **Fabrice Clerc**, co-gérant de la SCIC L'Atelier Paysan.



Illustration de la page de garde du « Manuel de Transition : de la dépendance au pétrole à la résilience locale », Rob Hopkins, 2008

Édito

Nos collectivités ont dû, doivent, devront faire face à une crise sanitaire, économique et sociale sans précédent. Si l'on tente de poser un filtre positif sur cette crise, nous pouvons dire qu'elle **accélère les prises de consciences** sur l'urgence d'agir pour faire face à l'érosion de la biodiversité, au changement climatique, à l'explosion des inégalités, à l'instabilité des marchés financiers qui révèlent les limites de notre modèle économique.

Cette crise appelle également à une nécessaire **résilience de nos territoires**. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité dédier cette lettre papier au sujet de la résilience territoriale et aux apports possibles des acteurs de l'économie sociale et solidaire pour la favoriser.

En effet, l'ESS a fait la preuve dans l'urgence de la crise de Covid-19 de la puissance de son patrimoine de solutions développées dans nos territoires, quand il est co-construit avec les collectivités, le monde économique et les citoyen.ne.s, dans la pluralité.

C'est dans ce contexte particulier que s'est tenue [notre dernière Assemblée générale](#), qui a été l'occasion d'accueillir de nouvelles et nouveaux représentant.e.s de collectivités suite aux élections municipales et communautaires et de renouveler notre Conseil d'administration.

Aujourd'hui, le RTES se porte bien, comme le montre par exemple le succès du [Kit MunicipalESS](#). Notre réseau doit continuer d'être à la hauteur de ce que la situation actuelle exige. Je crois que nous pouvons pour cela nous appuyer sur nos 20 ans d'expérience de terrain marqués par l'engagement de long terme de Christiane Bouchart et de l'ensemble des ancien.ne.s administrateurs/trices du RTES en faveur du réseau et pour le développement des politiques publiques d'ESS.



Mahel Coppey,
présidente du RTES

FAVORISER LA RÉSILIENCE TERRITORIALE AVEC L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La crise de Covid-19 se double aujourd'hui d'une crise économique et sociale, tandis que l'urgence écologique demeure. La crise sanitaire a démontré les fragilités du système économique et notamment des chaînes d'approvisionnement de l'économie mondialisée, appelant à une relocalisation des activités et à une nécessaire « résilience » dans nos territoires, convergeant le plus souvent avec les priorités de la transition écologique. Signe de cette prise de conscience, la présence dans plusieurs exécutifs municipaux ou intercommunaux d'élus en charge de la résilience. Exemples de démarches territoriales.

Le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) définissait en 2017 un **territoire résilient** comme :

« un territoire capable d'anticiper des perturbations, brutales ou lentes, d'en atténuer les effets, de se relever et de rebondir grâce à l'adaptation et l'innovation, et d'évoluer vers un nouvel état en « équilibre dynamique » préservant ses fonctionnalités. Cet état devrait être décidé et construit collectivement ».

Pour Nicolas Duracka, directeur du Centre d'Innovations Sociales de Clermont Auvergne (CISCA) le bassin de vie constitue la bonne échelle en terme de résilience, le considérant dans [une interview](#) comme « un spectre territorial découpant une métropole comme Clermont en espace liant le centre de l'agglomération, la périphérie et la ruralité ».

Arguant que face au changement climatique notamment « 75% de nos capacités d'action se font à l'échelle locale », il précise que « nous savons qu'une communauté trop restreinte n'est résiliente que sur un temps limité (quelques mois) car, au-delà, elle a besoin de ressources extérieures. Mais nous savons aussi qu'une échelle plus vaste rend le système de résilience trop complexe et potentiellement vulnérable car nous ne savons pas appréhender la complexité ainsi ».

Les collectivités locales sont des acteurs majeurs dans la gestion de la crise de Covid-19 en assurant la continuité des services publics indispensables et en accompagnant de nombreuses initiatives citoyennes solidaires.

Elles ont également un rôle primordial à jouer pour coconstruire la résilience des territoires, en s'appuyant notamment sur les acteurs de l'économie sociale et solidaire, cette économie ancrée localement, pionnière de la transition écologique, et qui favorise in fine la résilience des territoires.



Réunion d'acteurs clermontois autour des enjeux de résilience ©CISCA

Des démarches de résilience porteuses de pratiques innovantes dans l'élaboration des politiques publiques

Engager une démarche de résilience suppose de s'inscrire en **transversalité** des différentes politiques publiques, dans une logique « intégrée » où chaque politique est pensée en interaction avec les autres et dans un **processus adaptable** au fil du temps.

Présentant la [stratégie «Paris résilient»](#) adoptée par la Ville de Paris en septembre 2017, Sébastien Maire, alors Haut responsable de la résilience de la Ville de Paris, rappelait qu'« il ne s'agit pas de « planifier » la résilience, mais d'engager progressivement la Ville de Paris et ses partenaires dans une évolution de leur fonctionnement, de leur façon de penser et de concevoir les politiques et les projets, pour rendre le territoire plus souple, plus réactif, pour faire face le mieux possible aux nouveaux enjeux urbains ».

Les démarches de résilience s'inscrivent généralement dans une **co-construction** des politiques, comme c'est le cas en Gironde. L'élaboration de la **stratégie de résilience territoriale du conseil départemental** est coordonnée par le *Labo'M21/La Base*, ancienne mission Agenda 21 du Département devenue aujourd'hui laboratoire d'innovation publique incarnant une approche participative et prospective des politiques publiques.

Toujours en cours de coconstruction, la stratégie girondine s'articule notamment autour d'un **plan d'action transversal** aux différentes vices-présidences du conseil départemental. Elle associe largement les acteurs de l'ESS et de l'innovation sociale notamment à l'occasion de « cousinades » (rencontres) inter-réseaux et de la rencontre annuelle de valorisation des initiatives « Solutions Solidaires » dont le thème de l'édition 2020 était « Affronter l'urgence, changer d'échelle : la fabrique écologique et solidaire des territoires ».

Cette logique de co-construction se traduit également par un **renouveau démocratique**, associant un panel citoyen de 40 personnes tirées au sort amenées à se réunir lors de 4 sessions qui aboutiront à la rédaction d'un avis. La stratégie de résilience territoriale du département repose aussi sur la mobilisation d'un budget participatif girondin de 2 millions d'euros dédiés au financement de projets de transformation écologique et sociale portés par des jeunes girondins de 11 à 30 ans. Cette co-construction passe également par la réunion des conseils de territoires, regroupant collectivités et habitants d'un bassin de vie infra-départemental.

Dans le cadre d'un accompagnement du CEREMA en 2019, le département de la Nièvre a également établi une stratégie pour adapter ses modes de fonctionnement internes ainsi que ses politiques sectorielles au regard du changement climatique. Cette stratégie « [Préparer la Nièvre d'après-demain](#) » est le fruit d'un diagnostic des vulnérabilités du territoire face aux effets du changement climatique, co-construit avec les citoyens, élus et techniciens de structures intercommunales et de chambres consulaires.

Elle prévoit notamment de réserver, à compter de 2021, une partie de l'enveloppe allouée au budget participatif nivernais sur les questions climatiques à travers l'instauration d'un « prix spécial Climat » ou encore de développer les aides départementales contribuant à l'adaptation au changement climatique des exploitations agricoles.

Développer des politiques intégrées d'autonomie alimentaire

Les collectivités disposent de nombreux leviers pour agir, en partenariat avec les acteurs de l'ESS, en faveur d'une transition alimentaire vers davantage de soutenabilité et d'ancrage territorial : en renforçant l'approvisionnement en produits bios et locaux dans la restauration collective ; en soutenant la structuration de filières avec les acteurs de l'ESS ; en développant un projet alimentaire territorial solidaire et en préservant les terres agricoles (voir la [fiche n°8](#) du *Kit MunicipalESS*).

Selon une [note de position](#) du cabinet Utopies, en moyenne, le degré d'autonomie alimentaire des 100 premières aires urbaines françaises est de seulement 2%. Toutefois 2/3 de ces aires urbaines disposeraient d'actifs agricoles suffisants pour couvrir plus de 54% des besoins agricoles locaux.

Dans la vallée de la Drôme, trois communautés d'agglomération regroupées au sein de **l'association Biovallée** aux côtés d'acteurs privés visent à atteindre 80 % de production agricole biologique d'ici à 2030 sur le territoire. Cette dynamique locale de coopération entre acteurs s'inscrit à long terme, la signature du schéma d'aménagement et de gestion de l'eau - SAGE de la rivière Drôme (premier SAGE de France approuvé en 1997) ayant été l'un des points de départ de cette démarche, et en a fait un territoire précurseur du développement durable. Biovallée se veut aujourd'hui un territoire de référence en matière de transition et de résilience en milieu rural.



© Biovallée

Engagée en faveur d'une agriculture nourricière et des circuits courts, la Communauté d'Agglomération de Pau soutient quant à elle activement le développement d'un projet novateur et ambitieux : **la Ceinture Verte Pays de Béarn**.

L'agglomération est l'une des sociétaires de cette Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) créée en avril 2020 qui vise à

développer les circuits courts alimentaires et une production locale de qualité. La SCIC fournit ainsi à des maraîchers expérimentés un dispositif d'installation clé en main, avec des terrains équipés (terrain de 2ha irrigué, serres, bâtiment de stockage), et un appui technique à travers un réseau d'accompagnement à la production et la vente en contrepartie d'une cotisation mensuelle. Quatre maraîchers ont déjà été recrutés pour s'installer sur l'agglomération.

Outre Pau Béarn Pyrénées, la SCIC réunit les maraîchers et des partenaires agricoles tels que la Chambre d'Agriculture, le lycée agricole de Montardon ou la couveuse agricole SAS-Graines, et des investisseurs privés.

L'objectif est de proposer chaque année une dizaine d'installations et d'atteindre 100 exploitations de 2ha en maraîchage certifié agriculture biologique d'ici 7 ans. La production réalisée sur ces 200 ha permettra de répondre à 10% de la consommation en légumes de l'approvisionnement de l'agglomération de Pau (données : IDDRI – Parcel).

La Ceinture Verte est également présente sur le territoire de l'agglomération de Valence-Romans, et souhaite se développer dans d'autres territoires à l'avenir.

Afin d'engager une politique de résilience alimentaire, les collectivités peuvent notamment utiliser [l'outil web « Pour une Alimentation Résiliente Citoyenne Et Locale – PARCEL »](#), développé par Terre de Liens et la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique (FNAB). Cet outil vise à évaluer pour un territoire donné les surfaces agricoles nécessaires pour se nourrir localement, ainsi que les emplois agricoles et les impacts écologiques associés (émissions de gaz à effet de serre, pollution des ressources en eau, effets sur la biodiversité...). Les acteurs locaux pourront ainsi développer plusieurs scénarios à leur échelle. En complément de l'outil PARCEL, les collectivités peuvent également utiliser l'outil d'aide au diagnostic « [CRATER](#) : calculateur de résilience alimentaire des territoires » développé par l'association Les Greniers d'Abondance.

En amont de la filière alimentaire, les collectivités territoriales peuvent également renforcer la résilience des producteurs locaux en faisant appel à la **SCIC L'Atelier Paysan**.



En quoi les activités de l'Atelier Paysan favorisent la résilience des territoires ?

Question à **Fabrice Clerc**, co-gérant de l'Atelier Paysan

La SCIC L'Atelier Paysan est une plateforme des technologies agricoles « low tech » (bâties et machines agricoles) organisant des formations techniques à l'autoconstruction dans une logique de réappropriation des savoir-faire paysans. Elle met également à disposition des producteurs des fiches explicatives sur plus de 100 technologies paysannes en licence libre sur son site internet. Ces formations pourront permettre l'émergence d'un réseau local de construction d'outils agricoles.

« Nous accompagnons les paysans à savoir concevoir, construire, réparer et utiliser au quotidien leurs machines agricoles, ce qui les amène nécessairement à devenir très résilients et autonomes. »

... / ...

.../...

C'est une différence considérable avec le fait d'acheter sur catalogue une machine high-tech sans savoir comment elle a été conçue.

De plus, notre accompagnement se fait toujours par groupes de producteurs, qui généralement ont en commun une filière de production et/ou un territoire, cela vient renforcer leur réseau et coopérations, et donc leur résilience. Et puis, les technologies paysannes que nous développons sont toujours reliées aux territoires, aux communautés paysannes locales (paysans, artisans, ...).

Extrait d'une [interview](#) à retrouver en intégralité dans le dossier complémentaire en ligne.

Renforcer la résilience territoriale par la coopération économique locale

L'enjeu de souveraineté économique des territoires a été placé au cœur du débat public lors de la crise sanitaire de Covid-19. Tandis que le plan *France Relance* fait l'objet d'une mise en oeuvre territorialisée et que des contrats de relance et de transition

écologique (CRTE) doivent être signés avec les collectivités volontaires d'ici au 30 juin 2021, le soutien à l'économie locale constitue également un enjeu majeur des plans de relance locaux. Rennes Métropole propose ainsi, dans le cadre de son plan d'urgence économique adopté en mai 2020 et qui a été complété cet automne par un plan de rebonds, aux PME, commerçants, artisans, et structures de l'ESS, de toucher 20% de subventions en plus si elles prennent des engagements de bonnes pratiques sociales et environnementales.

L'économie sociale et solidaire, ancrée localement, défriche de nouveaux modes de faire et participe activement à la transition écologique. Pour Marion Canalès, conseillère communautaire et adjointe au maire de Clermont-Ferrand déléguée à l'ESS, la résilience territoriale passe aussi par le **développement local de l'ESS** comme elle le déclare dans [une interview](#) : « quand on développe le Territoire Commerce Equitable, ou la ferme urbaine ... quand on collabore avec la SCIC Combrailles Durables [producteur d'énergies renouvelables] ou encore la Coop des Dômes [supermarché coopératif et participatif]...on participe de la résilience ». Clermont Auvergne Métropole réfléchit actuellement aux enjeux de résilience territoriale en partenariat avec son Centre d'Innovations Sociales de Clermont Auvergne (CISCA).

Plus largement, les collectivités locales peuvent faciliter les démarches de **coopérations économiques** entre acteurs locaux.



La démarche globale de la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise (CATL)

La Ceinture Aliment-Terre Liégeoise (CATL) est un projet de mobilisation en faveur du développement d'une filière alimentaire courte, écologique et génératrice d'emplois de qualité sur la région liégeoise en Belgique. Lancée en novembre 2013 par une coalition d'acteurs économiques et le mouvement citoyen « Liège en Transition », la CATL souhaitait renforcer la souveraineté alimentaire régionale.

Elle s'est fixé un objectif à long terme ambitieux : parvenir d'ici 25 ans à porter la part des produits locaux et sains à 50% du panier de la consommation locale.

Depuis, la CATL se donne pour missions, en privilégiant souvent la forme coopérative, de développer l'accompagnement au lancement d'activités, d'assurer le financement des projets, de faciliter l'accès au foncier agricole, de construire une logistique de filière alimentaire courte, de sensibiliser aux enjeux alimentaires, et enfin de mobiliser les acteurs publics.

Depuis le lancement de la dynamique, le nombre de maraîchers en province de Liège a déjà plus que doublé, tandis que les pouvoirs publics se sont largement engagés dans la transition alimentaire.

Plusieurs projets emblématiques sont ainsi nés de la dynamique CATL :

- « Les Petits producteurs », coopérative de 3 magasins d'alimentation locale et/ou biologique, souhaitant favoriser l'accès de tous les Liégeois à une alimentation de qualité, et vendant à prix justes les produits de petits producteurs locaux.



Les différentes missions de la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise ©CATL

- le festival « Nourrir Liège », consacré à la question de la transition agricole à Liège et dans le monde. Ce festival a lieu chaque année sur 10 jours au mois de mars.

- L'appel à projets CREaFARM qui vise, à travers la mise à disposition de terrains communaux, à encourager le développement de projets d'agriculture urbaine à Liège.

- L'accompagnement des cantines scolaires de Liège, depuis 2018, pour les aider à s'approvisionner auprès de producteurs locaux proposant des produits labellisés bio ou de qualité équivalente.

- Un « comptoir des ressources productives », soit une chambre d'écoute des besoins des producteurs et plateforme d'échange entre professionnels de la filière alimentaire recensant les ressources susceptibles d'être mutualisées sur le territoire.

- Mais aussi un « permis de végétaliser l'espace public » et un marché « court-circuit ».

Contact : info@catl.be



Comment les initiatives d'ESS et notamment les PTCE participent de la résilience territoriale ?

Question à **Timothée Duverger**, maître de conférences associé à Sciences Po Bordeaux

« L'ESS est d'une part un acteur de la gouvernance territoriale, qui défend des intérêts collectifs, relaie des aspirations sociales, porte des idéologies, participe à des mouvements sociaux ; et d'autre part un acteur de la régulation territoriale, qui révèle les besoins sociaux, expérimente des solutions et peut modifier les fonctionnements économiques (d'un secteur d'activité, du marché de l'emploi ou des flux financiers). Cela se retrouve particulièrement dans les dynamiques de polarisation économique des territoires, dont les Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) sont l'une des voies les plus abouties.

[...] S'il est impossible de dégager un cas-type, le PTCE Sud Aquitaine offre une bonne illustration de la contribution de l'ESS à la résilience territoriale. Situé à Tarnos, dans les Landes, ce PTCE est né d'une polarisation économique du territoire se déclinant en trois étapes. Une séquence d'institutionnalisation progressive du Comité de Bassin d'Emploi (CBE) de Seignanx qui réunit élus locaux, entreprises, syndicats de salariés et acteurs de l'ESS. [...] Ensuite, dans les années 2000 une séquence entrepreneuriale a vu le développement des services aux entreprises par la création de groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ) et de groupements d'employeurs.

Cela a abouti à la fin des années 2000 à une séquence de construction de circuits territoriaux de proximité autour de quatre activités : une SCIC de restauration, une coopérative d'activité et d'emploi (CAE) d'éco-construction, une antenne d'Aquitaine Active à Tarnos et une plateforme mobilité et insertions Sud Landes.

Le processus se cristallise en 2009 avec la création du PTCE Sud Aquitaine, l'un des premiers en France. Reconnu comme pôle témoin en 2011, il a été lauréat du premier appel à projet national en 2013.

[...] PTCE Sud-Aquitaine forme de la sorte un « commun social » pour renforcer la résilience territoriale contre le risque du chômage. Structurant sa gouvernance multipartenariale autour d'un objectif de croissance de l'offre d'emploi d'utilité sociale, il s'affirme comme un agent du développement territorial, dépassant le seul intérêt mutuel de ses membres pour s'ouvrir aux plus vulnérables, dont il entend développer les capacités à travers notamment le recours à l'insertion par l'activité économique (IAE). »

Extraits de la [tribune *L'économie sociale et solidaire, un levier de résilience territoriale*](#) - Fonda N°247 - Perspectives pour le « monde d'après », de septembre 2020, à retrouver en intégralité dans le dossier complémentaire en ligne.

En faisant travailler ensemble des acteurs de culture différente, et en co-construisant des réponses collectives aux besoins locaux, ces dynamiques sont garantes d'une plus grande robustesse du tissu économique territorial.

Les collectivités peuvent notamment privilégier les démarches de mutualisation et de coopération entre acteurs, en particulier dans le cadre des **appels à projets**, dont il peut être intéressant de travailler en amont les termes avec les acteurs afin d'inciter à ces démarches. Elles peuvent également impulser ou s'impliquer dans des démarches collectives telles que les **Pôles Territoriaux de Coopération Économique (PTCE)** ou soutenir la **structuration de filières économiques** de la transition écologique en **SCIC**.

Au-delà de ces démarches, la valorisation des tissus économiques locaux peut aussi être encouragée par le déploiement d'une **monnaie locale complémentaire**, qui permet de capter, retenir et redistribuer la richesse produite sur les territoires, et de contribuer ainsi à relocaliser progressivement l'ensemble de la chaîne de production d'un territoire. La vitesse de circulation de ces monnaies étant, d'après le rapport Magnen de 2015, plutôt supérieure à celle de la monnaie nationale.

Outil économique au service de la transition et qui permet la réappropriation de la monnaie par les citoyens, les monnaies locales sont de véritables leviers de résilience territoriale face à des chocs économique et financiers. Pour Matthias Charre, membre

de l'association **Le Cairn** gérant la monnaie locale du même nom en circulation sur la région grenobloise :

*« On entend parfois que les monnaies locales ne vont pas assez loin, qu'elles restent adossées à l'euro, mais si jamais le cours de l'euro s'effondre, toutes les habitudes de consommation locale et durable qu'auront pris les particuliers resteront. Les monnaies locales permettent de faire sortir du système bancaire traditionnel toute une masse monétaire et d'être des **amortisseurs de futures crises économiques et sociales**. Encore une fois, les monnaies locales ne sont qu'un outil, je rêve de ne plus en avoir besoin à terme, quand nous aurons atteint un modèle économique résilient en circuit court. »*



La monnaie locale Cairn, moyen de paiement possible de titres de transports en commun de l'agglomération grenobloise ©VilledeGrenoble

Tera, un projet résilient global en Nouvelle Aquitaine

L'association Tera porte un projet expérimental de développement territorial. Installée sur une zone de revitalisation rurale du Lot-et-Garonne depuis octobre 2015, elle y construit un écosystème coopératif reposant sur le développement d'activités économiques permettant de relocaliser une production vitale respectueuse des humains et de la nature, la valorisation de cette production en monnaie locale citoyenne, et la distribution aux habitants de revenus d'autonomie d'un euro supérieur au seuil de pauvreté et contre-garantis par la production locale. Une des manifestations de cet écosystème sera la construction de quartiers ruraux, en partenariat avec des communes d'accueil, et rassemblant dans un même espace des habitats écologiques visant l'autonomie en eau et en énergie, des activités économiques, ainsi que des habitants désireux d'expérimenter ces nouveaux modes de vivre et de travailler.

L'association Tera a été créée en 2014. Elle a notamment été lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt « innovation sociale » 2016 du conseil régional de Nouvelle Aquitaine, avec un soutien financier de 40 000 euros.

De 2014 à 2018, les porteurs du projet se sont formés (à la permaculture, à l'écoconstruction, à l'autonomie énergétique,...), ont été rejoints par d'autres participants, et ont démarré différentes activités en fonction des motivations et des premiers besoins identifiés. A l'heure actuelle, plus de 40 personnes se sont installées sur le territoire, avec des degrés d'investissements variables. Le projet se déploie maintenant sur 3 sites.

Sur la « ferme de Lartel », à Masquières, se développent des activités autour de l'accueil et de la fonction « s'alimenter » : maraîchage, compost, forêt-jardin, boulange, et réseau de distribution en circuit court, en synergie avec la « Coop du Tilleul » association créée en 2017 et ayant vocation à se transformer en SCIC afin d'impliquer des acteurs du territoire. Celle-ci participe à la revitalisation de la zone rurale par l'organisation de marchés de producteurs et prépare le lancement d'une plateforme de vente en ligne de produits bio et locaux.

Sur un budget global d'environ 38 000 euros, la Coop du Tilleul est soutenue à plus de 30 000 euros via le fonds européen



Leader et une subvention du conseil régional de Nouvelle Aquitaine.

A Tournon d'Agenais est installé le siège social de l'association Tera, où sont assurées les fonctions transversales ainsi que le suivi de l'expérimentation globale.

Un conseil scientifique a été mis en place début 2018, soutenu par l'ADEME et la Région Nouvelle Aquitaine, et accompagné par le laboratoire ATEMIS, spécialiste du référentiel de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération.

Enfin, sur la commune de Trentels, et en lien fort avec celle-ci, se prépare la construction d'un premier quartier rural sur une réserve foncière qui sera vendue à la SCI « Le Tilleul » déjà propriétaire de la ferme de Lartel. Ce quartier s'organisera autour d'un Centre d'Ecoconstruction, de Ressources et de Formation (CERF), d'une maison de la Transition, lieu de démonstration et d'animations, et d'une zone d'habitation qui accueillera une trentaine d'habitants qui recevront un revenu d'autonomie en monnaie locale citoyenne. Une SCIC sera créée pour piloter le projet, et la Mairie de Trentels apportera 20% du montant du terrain au capital de cette SCIC.

Une campagne de financement participatif sur HelloAsso a permis en 2018 de récolter plus de 45 000 euros. Ce financement a été complété par le soutien de fondations et a permis de financer 4 premiers revenus d'autonomie et une partie des investissements nécessaires à leur lancement. La coopérative d'activité et d'emploi Co-Actions a accueilli les premiers bénéficiaires des revenus d'autonomie via un Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE). Elle accepte désormais la monnaie locale citoyenne l'Abeille qui entre temps a développé une version numérique rendant possible le versement de revenus.

Contact : Association TERA l'ÉcoVillage
contact@tera.coop

La coopération entre les territoires, condition majeure de la résilience territoriale

Si la résilience territoriale suppose une forme d'auto-suffisance, la diversité des territoires et de leurs richesses implique une interdépendance entre territoires. Cette interdépendance peut être construite en coopération et les acteurs de l'ESS ont un rôle évident à jouer pour ce faire. Les multiples flux qui s'observent entre les territoires urbains et ruraux marquent des dépendances réciproques et appellent à dépasser la compétition entre territoires en activant de nouvelles coopérations.

Des solidarités qui peuvent s'exprimer à travers des projets concrets et s'appuyer sur différents cadres institutionnels que présente le centre de ressources Cap Rural dans [une note](#) dédiée aux relations villes-campagnes :

- les **territoires de projet** associant plusieurs intercommunalités porteuses de politiques interterritoriales (Pôles métropolitains, Pays, Parcs Naturels Régionaux, Pôles d'équilibre territorial et rural (PETR)) offrant une cohérence géographique, culturelle, économique et sociale ;
- les **contrats de réciprocité villes-campagnes** expérimentés depuis 2015, pour les coopérations interterritoriales distantes, autour d'un dialogue institutionnel et le regroupement de différents partenariats ;

- ou encore le **volet « contrat de coopération métropolitaine » des pactes État-métropoles** de 2016.

Étudiant plusieurs exemples de coopérations dans le domaine de la transition énergétique s'appuyant sur ces différents cadres institutionnels, le réseau CLER rappelle dans une [étude sur les nouvelles solidarités urbain-rural](#) qu'« il n'y aura pas d'îlot vert(-ueux) au milieu d'un océan d'échecs. Les responsabilités sont diffuses et partagées, les résultats le seront aussi. [...] Les villes et les métropoles françaises sont structurellement déficitaires en énergie et dépendantes du reste du territoire, même en maîtrisant fortement leurs consommations. Des territoires ruraux disposant de ressources (forêt, vent, déchets agricoles...) et d'espace pourront ainsi devenir des producteurs d'énergie, et « exporter » leurs surplus vers des zones urbaines davantage consommatrices. »

Un document de travail de France Stratégie intitulé [« La transition énergétique, un levier de coopération interterritoriale »](#) s'appuyant sur le cas de Brest et de la pointe bretonne démontre ainsi que des complémentarités, encore émergentes, commencent à être valorisées sur ces territoires. Des initiatives de coopérations interterritoriales bénéficiant de financements européens, nationaux et régionaux viennent ainsi concrétiser les potentiels locaux de production d'énergie renouvelable dans les territoires ruraux.

Selon ce document « elles permettent le transfert, depuis la métropole de Brest principalement, d'expertise et de capacités d'investissement en vue de soutenir les entreprises locales et accroissent les retombées économiques pour ces collectivités. La métropole de Brest peut quant à elle tirer de ces initiatives de nouvelles sources d'approvisionnement énergétique contribuant à remplir ses objectifs de lutte contre les changements climatiques, alors même que son propre potentiel d'exploitation est limité. ».

Parmi les coopérations étudiées, certaines s'inscrivent dans le cadre du contrat de réciprocité lancé en 2016 entre la **métropole de Brest et le Pays du Centre Ouest Bretagne (COB)** qui prévoit la mise en œuvre d'un partenariat autour de la filière bois, avec le développement de la ressource en zone rurale.

Cette coopération urbain-rural entre la métropole de Brest et le Pays du COB est établie autour de plusieurs thématiques et sous la forme de **transactions réciproques**. Un territoire apporte des ressources à l'autre dans un domaine et réciproquement, il bénéficie d'autres apports sur d'autres thématiques. Dans le cas présent, c'est le maintien du centre hospitalier de Carhaix dont la fermeture était prévue par une fusion avec le centre hospitalier de Brest.

L'une des actions de la stratégie « Paris Résilient » appelle à définir un **pacte de coopération territoriale** avec des municipalités péri-urbaines et rurales afin de conduire des projets pilotes dans différents domaines, tels que la création de centres de coworking en grande couronne ou au-delà afin de réduire les déplacements vers Paris.

À l'image de cette volonté de construire de nouvelles réciprocitys, *Eau de Paris*, qui accompagne depuis longtemps le changement de pratiques agricoles, a lancé son propre régime d'aide agricole en février 2020, dans une logique de « paiement pour services environnementaux » des producteurs et afin de favoriser le développement de l'agriculture biologique sur ses aires d'alimentation de captage. Elle développe également une politique d'acquisitions foncières sur des zones vulnérables, toujours avec l'engagement de maintenir une activité agricole durable via des baux ruraux environnementaux.

Dans cette logique, la Mairie de Paris a également lancé en 2017 un **appel à projets annuel « Solidarité Paris-Campagne »** visant à soutenir des structures de l'ESS dans la mise en œuvre de projets concourant à établir une solidarité entre Paris et les territoires ruraux avoisinants. Il peut s'agir par exemple de projets favorisant les débouchés à Paris de la production agricole de proximité, mais aussi de projets permettant de développer cette production grâce à la préservation des sols agricoles ou à l'installation d'agriculteurs responsables à proximité de Paris.



Des puits de captage d'*Eau de Paris*, près de la source du Villeron à Villemer, en Seine-et-Marne ©Bruno Fert pour *Le Monde*

En Gironde, l'une des actions prévues dans le cadre du plan d'action transversal, autour duquel s'articule la stratégie de résilience, vise la création, en lien avec le service d'aide aux communes du Département, d'un **«kit de résilience territoriale pour les collectivités»**.

Ce kit, en cours de finalisation, comprend 3 éléments (mise en récit de la résilience ; grille de critères ; exemples locaux). Le conseil départemental souhaite également proposer aux collectivités, au titre de l'ingénierie départementale, la mise en œuvre ou l'approfondissement de Plans de Continuité d'Activité (PCA) visant à anticiper les risques et à se préparer au mieux à des événements graves et de maintenir la continuité du service public. Pour 2030, l'objectif est d'atteindre «100 % des aides aux communes soumises à des critères de résilience».

À l'heure de la formalisation des **contrats de relance et de transition écologique (CRTE)**, il est intéressant de noter qu'ils devront intégrer, outre un état des lieux écologique du territoire, une dimension «coopération entre territoires». Ces CRTE, qui seront conclus pour la durée du mandat municipal de 2020-2026, doivent accompagner la relance dans les territoires en faveur de la transition écologique et de la cohésion territoriale.

Pour aller plus loin retrouvez notre dossier complémentaire en ligne sur urlz.fr/eeE8 avec notamment :

- Les versions longues des interviews de Timothée Duverger, de Fabrice Clerc et de Matthias Charre.
- Les liens vers des sites internet ressources, des études et notes sur la résilience territoriale et les coopérations entre territoires.

Le RTES compte 142 collectivités adhérentes !

au 8 décembre 2020

- 55 villes,
- 62 intercommunalités,
- 17 départements
- 8 régions

Ils ont rejoint le réseau en 2020 :

- Les villes de Billère, Bondy, Cachan, Corne-Royal, Couzeix, Loos-en-Gohelle, L'Isle d'Abeau, Le Castanet-Tolosan, Metz, Porto-Vecchio, Saint-Molf, Sainte-Savine, Stains, Thoré-la-Rochette, Trappes.
- Les intercommunalités Communauté de communes Cœur de Nacre, des Lisières de l'Oise, Douais Agglo, le PETR du Pays de Bray
- Le conseil départemental de Lot-et-Garonne.

Retrouvez l'annuaire et la carte des adhérents sur www.rtes.fr

Suite à l'Assemblée Générale du 3 septembre 2020, le conseil d'administration du RTES est composé de (par ordre alphabétique) :

- > **Patricia Andriot**, conseillère communautaire, CC Auberive Vingeane Montsaugéonnais, **vice-présidente du RTES**
- > **Jeanne Barseghian**, maire de Strasbourg & **Pierre Roth**, vice-président, Eurométropole de Strasbourg ;
- > **Emeline Baume**, vice-présidente, Métropole de Lyon ;
- > **Marion Canalès**, conseillère communautaire, Clermont Auvergne Métropole ;
- > **Mahel Coppey**, vice-présidente, Nantes Métropole, **présidente du RTES** ;
- > **François Dechy**, maire de Romainville ;
- > **Pascal Duforestel**, conseiller délégué, conseil régional Nouvelle-Aquitaine, **secrétaire du RTES** ;
- > **Denis Hameau**, vice-président, conseil régional Bourgogne Franche Comté ;
- > **Issa Issa Abdou**, vice-président, conseil départemental de Mayotte ;
- > **Florentin Letissier**, adjoint au maire, ville de Paris, **vice-président du RTES** ;
- > **Frédéric Léveillé**, maire d'Argentan ;
- > **Marie-Pierre Limoge**, vice-présidente, conseil départemental des Hauts-de-Seine ;
- > **Marie Meunier**, conseillère déléguée, conseil régional Occitanie ;
- > **Nicole Miquel-Belaud**, conseillère communautaire, Toulouse Métropole ;
- > **Stéphane Pfeiffer**, adjoint au maire, ville de Bordeaux ;
- > **Florence Presson**, adjointe au maire, ville de Sceaux ;
- > **Emmanuelle Rousset**, vice-présidente, conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, **trésorière du RTES** ;
- > **Pascal Schneider**, vice-président, conseil départemental de Meurthe-et-Moselle ;
- > **Michel Souillac**, conseiller municipal délégué, ville de Fresnes, **vice-président du RTES** ;
- > **Catherine Zuber**, conseillère déléguée, région Grand Est, **vice-présidente du RTES**.

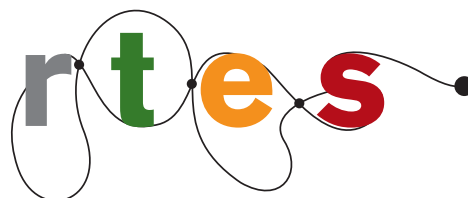
Retrouvez sur www.rtes.fr

le Kit MunicipalESS pour développer l'économie de la transition dans les territoires



24 fiches synthétiques et concrètes pour outiller les équipes municipales et intercommunales souhaitant inscrire l'économie sociale et solidaire (ESS) au cœur des politiques publiques.

En lien avec la résilience territoriale, retrouvez notamment les fiches n°8 (alimentation), n°14 (transition énergétique) et n°20 (monnaies locales).



Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire

Direction de la publication : Mahel Coppey.
Coordination : Anne-Laure Federici.
Rédaction et mise en page : Martin Besnier.
Charte graphique : Yann Montagné.
Impression : Artésienne sur papier Créator Matt PEFC 100%.

Adresse postale: 75 rue Léon Gambetta - 59 000 LILLE
www.rtes.fr - animation@rtes.fr - 03.20.97.1797